

## **VIOLENCES A L'HOPITAL ...A QUI LA FAUTE ?**

C'est profondément outré que les représentants des familles dans les hôpitaux ont pris connaissance de la démarche du Président de la Fédération hospitalière Française auprès du Ministre de l'Intérieur visant à « muscler » le protocole de sécurité en santé.

Nul ne saurait ne remettre en question l'existence même de violence dans les établissements hospitaliers mais la réponse proposée pour en limiter le nombre tant à développer en lien avec les Forces de l'ordre un certain nombre d'actions dite de prévention sans se poser la question du pourquoi des situations de violences.

Combien, en effet, sont-elles tout simplement le fait d'un énervement dû à une trop longue attente dans des conditions d'accueil inconfortables augmentant le stress et l'agressivité.

Combien, en effet, sont-elles dues simplement à la crise encore aigue d'un malade venant, pour cette cause, d'être conduit de nuit en milieu hospitalier.

Combien, en effet, sont-elles la contrepartie d'une non information de l'utilisateur et de son environnement quant à la bonne fin de sa prise en charge.

Combien, en effet, sont-elles liées à un maintien, non explicité, en hospitalisation ignorant souvent la dignité de la personne.

Combien, en effet, sont-elles conséquences d'un refus de l'écoute des propres plaintes d'un patient et donc du non respect de l'un de ses Droits fondamentaux.

L'humanisation des équipements de santé se résume encore pour beaucoup de professionnels et de responsables par une recherche du maintien de l'ordre alors que l'Hôpital au travers de tous ses Services doit être un lieu ouvert pour chaque individu même s'il peut être en situation d'agressivité compte tenu de son état de santé, et doit donc s'organiser non seulement pour des traitements de qualité mais pour une meilleure Hospitalité au travers d'un accueil sans faille.

Une organisation plus efficace du traitement des plaintes du personnel ne peut se résumer ni par de seuls liens de confiance entre les directeurs d'établissements et les autorités de police ni par la finalisation, avec les seuls services ministériels, d'un programme d'actions.

Au nom des usagers des systèmes de santé et de leurs familles, qu'elle représente de par la loi, l'UDAF 93 ne peut admettre que la sécurité pour tous à l'hôpital soit recherchée sans la participation des associations d'usagers et l'écoute de leur avis dans les instances du débat organisé car passer outre serait remettre en cause les principes mêmes de Démocratie sanitaire.